



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIGNATURE DU CONTRAT RÉGIONAL DE DESTINATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE LE 16 AVRIL À AULNOY

Fontainebleau, le 16 avril 2021 – Entre gastronomie, nature et patrimoine, la Seine-et-Marne propose une offre touristique particulièrement dense et riche. Aujourd’hui, le contrat régional de destination visant à la mise en avant de la collectivité Coulommiers Pays de Brie a été signé.

La stratégie régionale de développement du tourisme et des loisirs 2017 – 2021 a défini les Contrats Régionaux de Destination. Ils sont destinés à renforcer la qualité de l’offre en travaillant collectivement pour la structuration des thématiques de la destination, dans l’objectif d’accroître les retombées touristiques et la qualité de l’expérience du visiteur.

La signature du contrat régional de destination entre la collectivité Coulommiers Pays de Brie et la Région Ile-de-France, le Département de Seine-et-Marne et Seine-et-Marne Attractivité a eu lieu ce vendredi 16 avril. Ce contrat a pour objectif de favoriser la mobilisation des acteurs du territoire et d’accroître le rayonnement et la visibilité de Coulommiers Pays de Brie à l’échelle nationale et internationale.

Les principaux axes de développement sont ceux :

- De la gastronomie, renforcée par le projet maison des fromages Coulommiers
- De la nature notamment le tourisme fluvial, le cyclotourisme et la randonnée pédestre
- Du patrimoine notamment avec la commanderie des templiers et les 3 Villages de Caractère labellisés sur le territoire

Il s’agira de définir un plan d’actions répondant au développement de ces thématiques afin de structurer la destination touristique et de la rendre attractive.

Le Contrat Régional de Destination Coulommiers Pays de Brie est le 2ème contrat est le second à être signé en Seine-et-Marne, après celui de la destination « Yverres – Fontainebleau – Vallée de la Seine et du Loing ».

A propos de Seine-et-Marne Attractivité

Seine-et-Marne Attractivité a pour objectif de construire une dynamique économique et touristique du Département sur la scène régionale, nationale et internationale. Une quarantaine de collaborateurs se chargent de favoriser l’attractivité touristique (promotion, développement et commercialisation de l’offre du territoire) et économique du territoire (implantation et développement de projets innovants). Département touristique leader en région Ile-de-France après Paris, la Seine-et-Marne est un territoire riche d’un patrimoine exceptionnel et d’un fort dynamisme économique. Plus d’informations sur : www.seine-et-marne-attractivite.fr / Crédits photos : ©Festival jazz Samois, ©Marcus Miller.

-FIN-

CONTACT PRESSE

Seine-et-Marne Attractivité

Julie Ruault

Julie.ruault@attractivite77.fr

01 60 39 60 25